



GRAND CONSEIL

Postulat - 25_POS_38 - Joëlle Minacci et consorts au nom d'Ensemble à gauche et POP - Mieux comprendre le phénomène des travailleur·euse·s pauvres dans le Canton de Vaud

Texte déposé :

Le phénomène des travailleur·euse·s pauvres, à savoir les personnes menacées de pauvreté malgré le fait qu'elles occupent un emploi, n'est pas marginal. En 2023, Caritas indique qu'en Suisse, malgré une situation de plein emploi¹, 336'000 hommes et femmes sont concernés, ce qui expose 323'100 enfants à la privation².

Avec les taux partiels contraints, les bas salaires sont un facteur décisif de ce phénomène et concernent des secteurs comme le domaine du nettoyage, de la restauration, de la logistique, mais également le domaine des soins et de l'aide à la personne. D'autres facteurs influencent la situation financière des personnes: le nombre d'enfants ou la baisse du taux d'activité. Le COVID a par ailleurs aggravé les conditions des travailleur·euse·s pauvres, les emplois à bas salaire ayant été particulièrement touchés par le chômage partiel ou encore les pertes salariales³.

Dans le Canton de Vaud, le courrier statistique Numerus indique en 2021 que "5,4% de la population vaudoise vit en-dessous du seuil de pauvreté", soit 37'100 personnes et 20'100 ménages⁴. Les personnes les plus affectées par la pauvreté sont les femmes avec enfants. Toutefois, cette analyse se focalise sur les personnes connaissant une situation de pauvreté sans aborder spécifiquement ou de manière approfondie la question des travailleur·euse·s pauvres, tout comme les autres études⁵ et rapports⁶ dans le Canton.

Les dernières données vaudoises plus précises sur le sujet datent de 2007, où il est indiqué que "la part des working poor, soit les travailleurs appartenant à un ménage vivant sous le seuil de pauvreté, s'élève à 5 % des actifs occupés dans le canton de Vaud. Les working poor comptent pour 43 % du total des personnes de 20 à 59 ans – travaillant ou non – appartenant à un ménage pauvre. Avec une part de working poor de 7,6 %, les étrangers sont deux fois plus touchés que les Suisses (3,7 %)".

Il y a donc une lacune évidente sur des données quantitatives et qualitatives vaudoises sur ce phénomène. Pourtant, pour que l'Etat soit en mesure d'agir pour réduire ce phénomène, il est indispensable de pouvoir mieux cerner et comprendre ses contours. Une étude sur ce sujet permettrait

d'avoir une meilleure connaissance du phénomène. Elle viendrait compléter et approfondir les données plus générales du rapport social vaudois à paraître cette année.

C'est la raison pour laquelle j'ai l'honneur de demander au Conseil d'Etat de fournir au Grand conseil une étude sur le phénomène des travailleur-euse-s pauvres dans le Canton de Vaud. Il s'agirait en particulier de comprendre son ampleur, les catégories de personnes et les secteurs professionnels particulièrement impactés, les facteurs de risques pouvant amener à une telle situation ainsi que des pistes de solution.

¹ <https://www.caritas.ch/fr/la-pauvrete-persiste-en-depit-du-plein-emploi-pourquoi/>

² <https://caritas-regio.ch/fr/notre-engagement/pauvrete-en-suisse>

³ <https://caritas-regio.ch/fr/notre-engagement/pauvrete-en-suisse>

⁴ https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfin/statvd/Publications/Numerus/Numerus-08-2021_Pauvrete.pdf

⁵ Voir par exemple https://www.hetsl.ch/fileadmin/user_upload/rad/laress/Rapports/81517_RapportFinal-web.pdf

⁶ https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/accueil/fichiers_pdf/2017_actus/Rapport_social_vaudois/1347262_637766_Rapport_social_Version_en_ligne_20170831_1347262.PDF

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alexandre Démétriadès (SOC)
2. Cédric Echenard (SOC)
3. Céline Misiego (EP)
4. Cendrine Cachemaille (SOC)
5. Circé Fuchs (V'L)
6. Claire Attinger Doepper (SOC)
7. Claude Nicole Grin (VER)
8. Eliane Desarzens (SOC)
9. Elodie Lopez (EP)
10. Felix Stürner (VER)
11. Géraldine Dubuis (VER)
12. Guy Gaudard (PLR)
13. Hadrien Buclin (EP)
14. Isabelle Freymond (IND)

15. Jean Valentin de Saussure (VER)
16. Julien Eggenberger (SOC)
17. Marc Vuilleumier (EP)
18. Martine Gerber (VER)
19. Muriel Thalmann (SOC)
20. Oleg Gafner (VER)
21. Sébastien Kessler (SOC)
22. Sylvie Pittet Blanchette (SOC)
23. Sylvie Podio (VER)
24. Valérie Zonca (VER)
25. Vincent Bonvin (VER)
26. Vincent Keller (EP)
27. Yannick Maury (VER)
28. Yves Paccaud (SOC)